N° 1322. — 4e Année. CINQ CENTIMES Vendredi 3 Juin 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 35 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

LES HAINES DE M. DRUMONT

On ne nous accusera pas d'être des amis du parti clérical ni des congrégations religieuses, nous qui menons contre les jésuites du Nord la campagne acharnée que l'on sait.

Nous marchons dans cette voie guidés par une idée, convaincus par les leçons de l'histoire que c'est faire œuvre utile et saine que de combattre la néfaste influence de la compagnie de Jésus.

Partout où se dresse cette menace, nous la signalons car, nous l'avons dit déjà, le jésuite est un danger social redoutable,.... bien autrement redoutable que l'anarchie.

L'anarchiste a des procédés brutaux qui le jettent tôt ou tard sur les bancs de la Cour d'assises et de là,le conduisent au bagne où il sculpte bénévolement des noix de coco, après avoir rêvé l'effondrement de la vieille société et l'apothéose de l'anarchie s'épanouissant dans un nuage de sang et montrant de son doigt crochu teinté de rouge, sa fière devise : « Ote-toi de là que je m'y mettes ! »

Le jésuite rampe dans l'ombre sûrement, la griffe tendue,prêt à happer la société et en faire son objet, sa chose. L'anarchiste est violent, mais il étale imprudemment sa hideur au soleil. Il a la brutalité cynique l'autre plus dangereux, l'hypocrisie !

Il est pourtant un homme qui appartient au parti catholique, un écrivain profondément religieux et qui s'en vante, un homme enfin qui n'est pas des nôtres, droitier par conviction,batailleur par tempérament, anti-sémite par aveuglement, et chez qui se trouvent réunies les qualités du jésuite et celles de l'anarchiste.

Du jésuite il a les extases, les renoncements involontaires, l'abstraction du moi, la surdité absolue à la voix de la raison, lorsque celle-ci cherche à lui démontrer qu'il est aveuglé par un parti pris qui tient de l'obsession.

De l'anarchiste il a l'audace, le mépris du moyen pour arriver au but, parfois la violence de langage,constamment la haine féroce contre la société moderne.

Cet homme s'appelle Drumont.

Il ne manque ni de talent,ni de courage; il va droit devant lui, tête baissée, heurtant les portes construites en dur métal quitte à n'y briser le front.

Il fait une œuvre malsaine, une œuvre de catholique aveuglé par un danger que son optique spéciale lui présente sous un volume anormal, mais on sent sous la plume de ce sectaire a idées nettement arrêtées,une conviction sincère, une loyauté constante, presque décourageante pour ceux qui,malgré tout, s'intéressent à cette lutte d'un pygmée contre les pyramides.

Edouard Drumont a dans le cerveau toutes les superstitions des vieilles bonnes femmes,mais toutes les énergies du mâle. Sans trop savoir où il va, il prend le juif pour tête de lure, et il s'en donne à cœur joie, frappant du pied, du poing, de la tête et de la plume.

Jamais il ne lui viendra à l'esprit qu'un juif est capable d'une création utile. Parlez-lui d'œuvres philanthropiques conçues et menées bien par des israélites, il nie d'abord, il écume ensuite.

A ce point de vue, il reste comme les jésuites, sourd à la voix de la raison. Son effroyable marotte le conduit. Il est entre les griffes de l'hydre *perinde ac cadaver*.

Des écrivains de cette trempe ne font point de bonnes besognes.

Ils subissent trop aveuglément, trop exclusivement l'influence d'une seule idée.

Ils perdent trop de vue les intérets sociaux dans la lutte qu'ils entreprennent. Ils n'ont que la vision du but à atteindre et ne se rendent pas compte des désastres qu'ils vont accumuler sur leur route.

M. Drumont rêve de déloger le juif de France. Il s'est fait une idée de la race sémitique sur un seul échantillon. Il a pris l'israélite dans ce que l'espèce peut avoir de plus odieux.

Le directeur de la *Libre Parole* oublie que nous avons, parmi les nôtres, des variétés de drôles qui n'ont rien à envier aux mauvais juifs.

Le souteneur n'est pas un produit exclusivement sémitique.

L'assassin n'est presque jamais juif. C'est là un fait démontré par les statistiques.

D'autre part, je ne vois pas trop, pour ma part, comment le plus répugnant des catholiques, vaut mieux que le plus répugnant des juifs.

Chaque secte a ses brebis galeuses, chaque race a ses défauts, mais en même temps, chacune d'elle a ses qualités.

Or, M. Drumont hurle exclusivement contre la Juiverie ! C'est à elle qu'il attribue tous les malheurs publics, c'est à elle seule qu'il s'en prend de tout ce qui va de travers en ce monde. Une campagne menée avec cette violence ne pourrait aboutir qu'à provoquer tôt ou tard une violente réaction au profit du cléricalisme.

En bien très sincèrement, très loyalement, il est impossible de ne pas reconnaître que l'influence sémitique est moins pernicieuse que l'influence cléricale.

La France a râlé pendant des siècles sous la férule de l'Eglise catholique.

Elle n'est malheureusement pas encore débarrassée de son oppresseur d'autrefois.

Elle a subi longtemps toutes les misères des superstitions absurdes. On lui a fait avaler de force, non point toutes les choses de la religion, mais toutes les sottises inventées par un clergé avili, mentant à sa mission, mentant à son Dieu, qui est le Dieu des humbles, éclaboussant le peuple sous la boue de ses carrosses, parlant de pauvreté en entassant millions sur millions, prêchant l'abstinence avec un abdomen crevant de phlétore. Et vous êtes surpris aujourd'hui de la montée sans cesse grandissante de l'influence juive !

Mais c'est le clergé catholique qui a causé le mal dont vous vous plaignez si fort ; c'est lui qui, par ses persécutions odieuses, par son intolérance, par son atroce égoïsme, a donné aux juifs l'auréole du martyre.

Le juif s'est tu longtemps. Aujourd'hui il s'épanouit au soleil de la liberté ; il est généralement républicain par reconnaissance ; ceux qui sont royalistes sont des gens dont le dos noir ou vert n'a point gardé le souvenir des coups de trique de jadis — (et, entre parenthèses, ce n'est pas une des moindres concasseries de ce siècle de voir Arthur Meyer, être aujourd'hui le porte-parole autorisé du représentant de la monarchie légitime.)

Quoiqu'il en soit, le juif a pris sa place au soleil. Il est habile et intelligent. Il occupe dans la société un rang souvent distingué dû à son mérite propre. Si vous le trouvez accapareur, rognez-lui les ongles, mais avant de le vouer aux gémonies, avant de le renvoyer au Ghetto en feignant des dégoûts et des indignations poussés au suprêmo, tournez vous un peu vers les vôtres, vers les nôtres si vous voulez, M. Drumont.

Regardez notre brillante gentilhommerie d'autrefois, nos bons ecclésiaux, nos cagots de sacristie, regardez-les se transformer en tarte-hotte le jour où un israélite puissant daigne les convier à une cérémonie et dites-moi quel est le spectacle le plus écœurant : ou du juif qui, par son intelligence des affaires, a su se faire une large place dans la société moderne.

Ou du rat, de l'atrophié cérébral qui, porteur d'un grand nom et serviteur zélé du Christ vient, la lèvre tombante, les bras ballants, le sourire des idiots aux lèvres, s'incliner devant le puissant du jour.

Ce dernier, un peu hautain, car il a des revanches à prendre, se contente parfois de montrer la porte de la synagogue et de dire au noble gentilhomme :

— Par ici, petit. Mon Dieu, plus tolérant que moi, te permets même de rester couvert devant lui. Quand tu voudras faire un peu redorer ton blason vermoulu tu achèteras des gants propres et tu viendras me demander la main d'une de mes filles. Tu ne lui apporteras en dot que le droit de te mépriser, mais puisque cela te suffit !...

Qu'en pensez-vous M. Drumont ?

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE

La Chambre reprendra demain la suite de la discussion sur les caisses d'épargne. On pense généralement qu'il suffira de deux séances, celle de demain et celle de samedi pour terminer la première délibération de la loi. Il n'y a plus, en effet, qu'une question pouvant donner lieu à des contestations sérieuses : c'est celle du libre emploi par les caisses d'épargne de leur fortune personnelle et du quart de leurs dépôts. Le rapporteur des finances et M. Camille Pelletan s'accord avec lui sur ce point, combattront cette faculté de libre emploi que le projet de la commission établit.

La question du prêt aux communes à l'aide des fonds des caisses d'épargne ; qui soulève celle du fonctionnement du Crédit foncier, comme on le sait, ne reviendra qu'en deuxième délibération, c'est-à-dire à une époque qu'il est encore impossible de prévoir.

LES FÊTES DE NANCY

Le programme

M. le colonel Chamoin, officier d'ordonnance de M. le président de la République, est rentré hier matin à Paris, revenant de Bar-le-Duc, Nancy, Toul et Lunéville, où il s'est rendu pour se concerter avec les autorités locales et régler, d'accord avec elles, les différents points qui se rattachent au voyage que M. Carnot, la semaine prochaine, accomplira dans l'Est.

Le programme en a été définitivement arrêté de la manière suivante :

Dimanche 5 juin

Départ de Paris à 8 h. 40 matin.

Bar-le-Duc. — Arrivée à midi 35. Réception des autorités à la préfecture. Visite à l'hôpital, au lycée et à l'école normale.

Départ de Bar-le-Duc à 3 h. 10.

Arrivée à Nancy à 4 heures 55.

A 5 heures 1/2, défilé des troupes de la garnison sur la place Stanislas.

A 7 heures 1/2, dîner à la préfecture, offert par M. le président de la République.

A 9 heures 1/2, retraite aux flambeaux par toutes les musiques de la garnison.

A 9 heures 1/2 visites à la Pépinière, à la salle Poirel (concert donné par les sociétés chorales de Nancy), au théâtre et au cercle militaire.

Lundi 6 juin

A 8 heures 3/4, réception des autorités à la préfecture.

A 11 heures, visite à l'Institut chimique.

A 2 heures 1/4, fête de gymnastique à la Pépinière.

A 4 heures, inauguration de la statue de Claude Gelée.

A 5 heures, visite à l'hôpital.

A 7 heures, banquet à l'Hôtel de Ville,offert par la municipalité.

A 9 heures 3/4, feu d'artifice.

Mardi 7 juin

A 8 heures 50, départ de Nancy pour Lunéville.

Arrivée à Lunéville à 9 heures 25.

Réception des autorités à l'hôtel des Halles.

Promenade aux bosquets. Défilé de la division de cavalerie.

Visite à l'hôpital.

Départ à 11 heures 20.

Arrivée à Toul à midi 35.

Réception des autorités à l'Hôtel de Ville. Départ à 2 heures.

Arrêt d'une dizaine de minutes à Joinville et à Vassy, où le président de la République recevra les autorités. Il rentrera le soir à Paris.

La question de la revue

L'idée d'organiser une revue des troupes de la division de Nancy, à l'occasion de la présence de M. Carnot, a pu être soulevée dans les comités d'organisation locale qui se sont préoccupés des préparatifs de la réception à faire au chef de l'Etat. Elle n'a pas dépassé ces limites. Elle n'a jamais été agitée ni au ministère de la guerre ni à l'Elysée,où on n'a donc pas eu à y renoncer.

On sait d'ailleurs que des solennités militaires de ce genre ne figurent sur aucun des programmes des voyages antérieurs, excepté lorsque le président de la République se déplace dans le but tout spécial de présider à la clôture des opérations des grandes manœuvres d'automne.

Les étudiants

Le programme des fêtes organisées par les étudiants de Nancy est également fixé.

En dehors de la représentation de gala, qui aura lieu dans la soirée de dimanche, et à laquelle assistera M. Carnot, nous signalerons :

Le lundi 6 juin, dès que le Président de la République aura quitté l'Institut chimique, se formera un cortège universitaire dans lequel figureront tous les groupes d'étudiants de France et de l'étranger avec leurs drapeaux, les professeurs des Facultés et du Lycée et tous les étudiants de Nancy. Le cortège se rendra au lycée, où aura lieu un banquet universitaire.

Dans la soirée, à dix heures, les étudiants de Nancy organiseront, au siège de leur société, une récept on intime à laquelle assistera M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique.

Le lendemain matin, excursion à Verdun avec banquet et goûter.

LA FÊTE DU 10 AOUT

La commission de la « Célébration des grands souvenirs révolutionnaires » vient d'adopter les conclusions du rapport présenté par M. Lucipia, conseiller municipal de Paris, sur la commémoration du centenaire du 10 août 1792.

« Le centenaire de la *Marseillaise* a été fêté par les républicains de Choisy-le-Roi, dit à la fin de son rapport M. Lucipia. Uns fête vient de décider que, le 25 septembre, on célébrera à la fois la victoire de Valmy, la proclamation de la République et l'annexion de la Savoie.

» C'est bien.

» Il reste à fêter le 10 août.

» Au conseil municipal de Paris, il appartenait de célébrer la victoire du peuple, la victoire des inconnus, des misérables, de ceux qui tenaient la plus à la patrie parce qu'ils n'ont pas d'autre bien, et qui donnaient la patrie en renversant la royauté.

Voici le texte du projet de délibération accepté par la commission :

Le conseil,

Considérant que, le 10 août 1792, le peuple, renversant la monarchie, a sauvé la patrie,

Délibère :

Article premier. — Il y a lieu de célébrer le centenaire de la journée du 10 août 1792.

Art. 2. Un crédit de 200,000 francs est ouvert pour les frais de cette fête populaire.

RAVACHOL

L'Instruction des crimes reprochés à Ravachol et à ses complices continue lentement, mais avec succès.

Aujourd'hui, M. Rageys, juge d'instruction, s'entendra, à la prison de Bellevue, un nouveau témoin dans l'affaire de la rue de Roanne. Sa déposition serait très importante.

Le 27 juillet, se trouvant dans un établissement situé à proximité du magasin des dames Marcon, il aurait remarqué quelques heures avant la crise, deux individus aux allures suspectes, qui prenaient une consommation à côté de lui.

Depuis cette époque, le témoin a vu les photographies et les signalements de Ravachol et de Benia publiés par les journaux. Il croit pouvoir affirmer que ce seraient eux qu'il a vus au café.

Ce témoin sera confronté avec les accusés.

LE DUEL CRÉMIEU-FOA ET DRUMONT

La rencontre entre M. Crémieu-Foa, capitaine de dragons, et M. Drumont, directeur de la *Libre Parole*, que nous avons annoncée a eu lieu ce matin aux environs de St-Germain.

Pour bien marquer que le duel avait un caractère et des motifs militaires, M. Crém eu-Foa et ses témoins : M. le comte Esterhazy, capitaine de chasseurs et M. Devanlay, capitaine de cuirassiers, ainsi que le médecin major sont arrivés sur le terrain en uniforme.

Voici le procès-verbal réglant les conditions de cette rencontre :

M. le capitaine Crémieu-Foa, du 8e dragons, ayant été offensé comme officier par un article paru dans la *Libre Parole*, concernant les officiers juifs dans l'armée française, provoque M. Edouard Drumont.

Une rencontre a été décidée.

Les conditions du combat seront les suivantes : épée de combat, garde de ville ou de main à volonté, reprise de quatre minutes. Les médecins n'interviendront que sur la demande des combattants.

Le corps à corps est interdit.

La rencontre aura lieu aux environs de Paris, mercredi 1er juin dans la matinée.

Pour M. Edouard Drumont :
Marquis de Mouhy,
Colonel de Bremond d'Ars.

Pour M. Crémieu-Foa :
Esterhazy,
Devanlay.

La rencontre a eu lieu dans la forêt de Saint-Germain.

Au premier engagement qui n'a duré que deux minutes, les deux adversaires se sont blessés l'un contre l'autre avec une égale violence.

M. Drumont a été atteint au-dessous de l'œil gauche et M. Crémieu-Foa, un coup très léger dans l'aine.

Sur l'avis des médecins, les témoins ont alors mis fin au combat.

NOUVELLES MILITAIRES

L'état-major allemand est extrêmement mécontent, paraît-il, de ce que la plupart des actions des ennemis de ses stratégiques autrichiens, même ceux à la plus grande importance, se trouvent entre les mains de capitalistes français qui se sont emparés du contrôle de ces lignes.

La *Gazette de la Croix* affirme même que des remontrances ont été faites sur ce sujet au gouvernement autrichien, que l'état-major de Berlin a insisté auprès de celui de Vienne pour que l'on se débarrassât de cette influence étrangère qui pourrait deux certaines circonstances devenir un danger pour le pays.

Mais on a répondu à ces observations répétées que l'Autriche est venue d'éviter toute occasion de froisser les susceptibilités des financiers au moyen desquels elle est à la veille de reconstituer son armée et la transformation de sa station monétaire.

Voilà qui est bien pour le présent.

Mais après ? Qu'adviendra-t-il quand le système monétaire autrichien aura été transformé ?

Les Français seront-ils récompensés de leurs sacrifices pécuniaires et de leur confiance dans la vitalité de l'Autriche par une dépossession ?

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

AU MINISTÈRE DES FINANCES

Le régime des boissons. — Répartition du Nord

Paris, ter juin. — Le ministre des finances a reçu, ce matin, une délégation composée des sénateurs et députés du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes.

M. Jonnart député du Pas-de-Calais, a exposé au ministre la situation qui serait faite aux départements du Nord par l'adoption des décisions prises par la commission du budget relativement à la réforme du régime des boissons. Tandis que les vins et les cidres sont dégrevés dans une forte proportion, les bières ne jouissent que d'un faible dégrèvement.

Les charges nouvelles qui résulteront de la réforme pèseront plus lourdement sur la région du Nord que sur le reste de la France. En effet, l'augmentation du droit sur l'alcool et la majoration des licences des débitants sont des mesures qui frappent directement les cinq départements du Nord dans lesquels, d'une part, le nombre des débits et très élevé, et où, d'autre part, la consommation de l'alcool est plus considérable que partout ailleurs.

Il n'y a donc aucune égalité entre le traitement fait à ces départements et celui accordé aux départements du Midi, qui, eux, bénéficieront en outre, du privilège du bouillonage de cru.

M. Jonnart a demandé, comme compensation, la suppression totale du droit sur les bières.

Le ministre des finances a répondu que cette mesure entraînerait une perte énorme pour le Trésor.

Il a ajouté qu'il reconnaissait dans une certaine mesure le bien fondé des réclamations des représentants de la région du Nord et il a déclaré qu'il soumettrait ces réclamations au Conseil des ministres.

Néanmoins, il a promis de rechercher avec ses collègues du cabinet, s'il serait possible de donner satisfaction sur certains points aux départements du Nord.

LE GOUVERNEMENT HOWA

Paris, ter juin. — Une dépêche de Madagascar porte que le gouvernement Howa parmi absolument décidé à accorder le long des Etrangers. Il a, paraît-il, décidé d'employer la France d'accorder un gouvernement judiciaire et ses droits du protectorat délimités par les traités. Pour assurer l'exécution de ces mesures on croit que le gouvernement Howa ne se livre à des violences contre les étrangers.

Les impérialistes

Paris, ter juin. — Aujourd'hui à midi a été célébré, en l'église Saint-Augustin, le service anniversaire de la mort du prince impérial.

Le comité impérialiste y assistait sous la présidence du prince Murat.

SINGULIERS ANARCHISTES

Paris, ter juin. — La police a saisi la preuve que les deux anarchistes arrêtés récemment, Emile et Charles Henry appartiennent à une association familiale qui possédait en Espagne plusieurs mines importantes. Une de leurs tantes, le marquise de Chambaras, habite un très bel hôtel à Vassy et possède deux millions de fortune.

La santé de M. de Lanessan

Paris, ter juin. — Une dépêche privée de Saïgon porte que M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine serait gravement malade.

Arrestation d'anarchistes

Paris, ter juin. — A la suite du meeting anarchiste qui a eu lieu dernièrement à la salle du Commerce, le compagnon Menier a été arrêté le soir même à la sortie de la réu-

---

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 62

LA FILLE SANS NOM

DEUXIEME PARTIE

PAUVRE JEANNE

C'est ce qu'il se disait en descendant les Champs-Elysées d'un bon train pour aller rejoindre sa victoria à son hôtel de la rue Cambon.

Ensuite il déjeunerait au café de la paix ; après quoi il ferait un tour à la Bourse pour prendre l'air de la finance et voir des amis.

L'après-midi serait employé utilement; une visite à la rue de Miromesnil où il était toujours attendu, lui, le maître de cette esclave blanche qui s'appelait Clara Bolzas.

Puis, le retour au Chesnay, en fumant d'excellents cigares, par une matinée qui devait être merveilleuse, à la fraîcheur de la matinée, et enfin le dîner succulent, en compagnie de quelques invités, avec les plantes perpétuelles vues du parc sous les fenêtres de la salle à manger.

Bonne journée ! Et les autres, celles qui viendraient après, seraient toutes pareilles.

De remords, nous. Pas le moindre souvenir des fautes de jeunesse.

Elle était si loin, la jeunesse, si loin Rose Berlot, la suicidée du vaj de Saint-Ouen, aussi l'enfant, la fille des amours passagères, de la liaison éphémère avec une fille pauvre, mort peut-être.

Qu'il repose en paix.

La pire n'en était pas moins entourée de la considération publique, en homme opulent, gaurmé, intègre, qui jugeait les autres.

Pour Pierre Bréchaux, le maître de la Sauvagère, jamais le conseiller ne lui avait accordé l'honneur d'un souvenir, pas plus qu'aux herbes folles que son cheval écrasait dans ces coupes au milieu de ces belles forêts royales qui étaient presque à lui, puisqu'il en jouissait en maître.

Pierre Bréchaux ! Aurait-il seulement retrouvé ce nom-là dans sa mémoire.

Les Bréchaux.

C'était si loin aussi.

Pendant qu'il entrait au café de la Paix, le coté raide, la tête haute, posée de trois quarts, salué par le maître d'hôtel et les garçons toujours prêts à incliner devant un gros sac, reconnu solide, à l'abri des revers, Mathilde Saint-Clair, Mathilde Colombey, accoudée à l'appui de sa fenêtre, les persiennes à demi-fermées, à cause du soleil, regardait devant elle, rêveuse, la longue avenue de hêtres qui s'étend jusqu'au mur du Petit-Chesnay.

Une ombre blanche traversa cette allée, légère comme un faon, et disparut dans l'épaisseur du taillis, à cinq cents mètres environ du château.

Mme Colombey sourit.

L'ombre lumineuse était sa fille.

Blanche était vêtue d'une robe printanière en laine légère, vaporeuse comme la sainte mousseline, virginale parure des jeunes filles.

La mère demeura appuyée à son balcon, en espérant la revoir.

Elle attendit dix minutes.

Alors, Blanche reparut, mais très loin, tout proche du mur de clôture du Petit-Chesnay.

Qu'allait-elle faire de ce côté?

A demi-cachée par un tronc d'arbre, elle jeta un long regard sur le château.

Elle tenait un billet à la main, presque invisible à la distance où elle se trouvait.

Le château ne lui inspire pas de crainte.

La façade était aveugle, pour ainsi dire, les persiennes closes.

Personne ne se montroit aux fenêtres.

Complètement rassurée, la délinquante fit deux pas en avant, s'assit sur un banc rustique, à l'ombre des hêtres séculaires et déplia le billet accusateur.

La respiration de la mère en fut coupée par l'émotion.

Une longueur à la main, elle suivait les moindres mouvements de Blanche.

Que signifiait ce manège ?

Blanche lisait avidement sont billet, mais de temps en temps, elle détachait les yeux du précieux papier pour examiner les environs et s'assurer qu'elle n'était pas épiée.

Puis elle reprenait sa lecture.

En un instant, la mère devina tout.

Tremblante, non de colère, mais de surprise et de crainte, elle quitta sa chambre, descendit dans le parc, fit un long détour pour éviter d'être vue et, en quelques instants, en marchant au bord des sentiers avec mille précautions, pour éviter de faire crier la ravine des allées, elle arriva auprès du banc de sa fille.

A ce moment une brindille sèche se brisa sous ses pieds.

Blanche, effarée comme une chevrette, se retourna précipitamment, en cachant la lettre dans son corsage.

A l'aspect de la mère immobile à dix pas d'elle, elle devint rouge comme une cerise.

Et par une réaction subite, tout son sang refluait à son cœur.

— Blanche, dit gravement Mme Colombey, il faut tout m'avouer.

— Ma mère !

— Dis-moi tu n'a plus rien à me cacher. C'est mal mon enfant, ce que tu fais, c'est bien mal.

Jeune fille n'essays pas de se disculper.

Elle hésita une seconde, pâle et tremblante, mais aussitôt Mme Colombey lui tendit les bras, dans un geste de pardon sublime, et vaincue, elle y jeta en cachant son visage sur l'épaule de sa mère.

Blanche Colombey était au printemps de la vie, rêveuse, ardente et les plantes du Chesnay étaient au printemps de l'année.

A son âge, comme dans la nature, il vient une heure où le cœur se dilate dans une explosion de tendresse.

Cette heure-là sonnait pour la jeune fille.

— L'aimes-tu donc? murmura doucement la mère à son oreille.

Blanche répondit d'une voix à peine intelligible :

— Oui.

Mme Colombey l'emmena dans un de ces pavillons rustiques qui se trouvent dans tous les parcs et la fit asseoir sur un divan, car elle semblait prête à défaillir.

Et là, assise auprès d'elle, ses mains dans les siennes, la regardant de ses yeux pleins d'amour :

— Ainsi, tu avais un secret pour la mère ? reprit-elle.

— Auraie-je osé vous l'avouer !

— Sois sincère. As-tu quelque faute à te reprocher ?

— Oui....

Et comme sa mère frémissait, elle s'empressa d'ajouter :

— D'avoir manqué de confiance envers vous !

Alors elle raconta tout ; comment dès le premier jour où elle avait entendu les domestiques parler de l'arrivée de ses voisins au Chesnay, la curiosité l'avait poussée de côté ; comment depuis, le petit parc était devenu le but de ses promenades.

Bientôt elle avait entrevu, par hasard, le jeune étranger.

Ils avaient échangé quelques paroles et une vive sympathie était née entre eux.

Bien souvent, elle était revenue au même endroit : enfin, elle avait eu la faiblesse d'accepter une lettre et d'y répondre.

Elle avait tort, elle le savait bien, mais elle était sous le charme.

Cet étranger était si doux avec elle, si respectueux.

Jamais il n'avait franchi le mur qui les séparait !

Il se contentait de prendre ses lettres dans une cachette dont ils étaient convenus !

Blanche avait commencé sa confession en balbutiant, la poitrine serrée par l'émotion.

Encouragée par le doux regard de sa mère, elle s'enhardissait peu à peu.

— Bien des fois, dit-elle, j'ai été sur le point de tout te confesser, mais la honte me retenait. Va, je ne m'excuse pas! Je faisais mal, mais c'était plus fort que moi.... Je sentais bien qu'avec lui je n'avais rien à craindre.

Avec un geste charmant, elle ajouta :

— Tiens, lis.

Elle lui tendait la lettre.

— Tu verras quels sentiments sont les siens ! Quelle délicatesse !

Mme Colombey n'était pas si rassurée ni si enthousiaste.

— La délicatesse est consistè, dit-elle, à s'adresser à nous et non à toi.

Blanche défendit son amoureux.

Elle embrassa sa mère, ce qui était l'argument le plus triomphant qu'elle pût employer et reprit :

— Tu le jugea avec nos préjugés, mais il est d'un pays où on a d'autres habitudes ; il faut l'excuser. Ce qui est permis là-bas est blâmé chez nous. Moi seule, je suis coupable. Il se croit toujours en Amérique. Est-ce sa faute ?

Elle répéta :

— Lis.

La lettre était en anglais.

Mme Colombey le parlait avec autant d'aisance que la France.

On aurait pu croire que le billet était écrit pour elle.

« Ma chère Blanche,

« C'est votre nom que j'ai lu votre petit mot d'hier. Je sais par cœur et je pourrais vous le réciter. Chacune de vos paroles m'est et précieuse qu'elle reste gravée dans ma mémoire.

« Que vous êtes bonne.

« Nos sentiments sont les mêmes.

« Je rêve une retraite paisible et fleur à où nous ne soyons entourés que de visages riants.

« Il est bien facile de faire le bonheur des autres quand la fortune se montre si généreuse envers nous.

« Mais pourquoi quitterions-nous ces retraites charmantes où je me plais tant parce que ma bonne étoile a voulu que je vous y aperçoive pour la première fois.

« C'est à dater de cette minute, ma Blanche adorée, que je me suis attaché à la vie.

« Jusque-là, orphelin de bonne heure, ayant à peine connu mes parents, je vivais sans but, sans affection, sans ardeur, atteint du deuil de ce spleen si commun dans les brumes de Londres où j'ai vécu à mon arrivée d'Amérique, mais inconnu sous votre beau ciel de Paris, ma

« Alors seulement j'ai compris quelle peut être la félicité d'un homme.

« Cette félicité, je vous vous la devrai, Blanche, et ne le devoir à aucune autre que vous.

« Vous êtes plus heureuse que moi.

« Vous avez eu pour mère sur vos jeunes années la tendresse d'une mère admirable.

« Vous êtes fille unique, Blanche.

« Le serait pour elle un grand désespoir de se séparer de vous.

« Je ne veux pas être cause d'une telle douleur.

« Si j'avais le suprême bonheur d'être agréé par vous et les vôtres, je lui demanderai en grâce d'être pour moi ce qu'elle est pour vous et nous ne nous quitterons jamais.

« Mais vous m'épouvantez, avec la fortune considérable qui repose sur votre tête et la crainte d'être accusé de cupidité quand le cœur seul parle.

« Je ne dis pas que je vous souhaite la pauvreté !

« Ce serait cruel, la pauvreté est raine trop de tristesse et d'humiliations.

« Mais je vous jure que si le hasard qui vous a placée auprès de moi vous eût faite dans une autre sphère, je vous donner la fortune qui me rend hésitant et craintif, vous chérirais autant que je vous aime.

« Et alors, depuis longtemps je vous aurais supplée d'unir votre sort au mien.

« Adieu, chère adorée, pensez que mon âme est à vous, que toutes mes pensées s'envolent vers les collineaux du Chesnay sous lesquels vous rêvez, et que je vous aime avec une passion que rien ne saurait égaler, et où n'est le respect que j'ai pour vous.

« Jean Rodhouze. »

La mère parcourait avec attention cette lettre dont les termes semblaient avoir été médités pour la flatter et caresser ses plus secrètes désirs.

Elle avait eu contre ce prénom étranger, contre ce charmeur qui peu à peu faisait la conquête de tout son entourage, une prévention, non seulement.

S'il avait voulu lui enlever sa fille ! Qu'il l'emmenât loin d'elle, au-delà des mers.

(A suivre) CHARLES MERCIER.